



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65

Date de Publicité : 03/03/20

Reçu en Préfecture le : 06/03/20
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 2 mars 2020
D - 2020/98

Aujourd'hui 2 mars 2020, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Nicolas FLORIAN - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Emmanuelle AJON, Madame Anne WALRYCK, Madame Maribel BERNARD, Madame Delphine JAMET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Anne BREZILLON, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Joël SOLARI, Madame Elizabeth TOUTON, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARCH, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENO, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Mme Laetitia ROY, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Monsieur Gérald CARMONA, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Chantal FRATTI, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Paul AZIBERT, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Ghislaine BUISSON, Madame Michèle DELAUNAY, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Nicolas GUENRO, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur François JAY,

Excusés :

Monsieur Jean-Louis DAVID, Monsieur Didier CAZABONNE, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Monsieur Olivier DOXARAN, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Catherine BOUILHET

Cotisations/adhésions aux organismes. Année 2020. Délibération cadre. Décision. Autorisation

Monsieur Jean-Pierre GUYOMARCH, Conseiller municipal délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Au cours des précédents exercices, la Ville de Bordeaux a fait le choix d'adhérer à différents organismes au regard de l'intérêt que représente leurs activités pour la Ville. Ces décisions, qui faisaient l'objet de délibérations spécifiques, sont reprises depuis l'année 2017 dans un rapport permettant notamment d'entériner l'actualisation de la cotisation requise.

Depuis 2017, il vous est donc proposé de délibérer annuellement sur le versement des cotisations de manière à réaffirmer l'intérêt de l'adhésion aux organismes concernés pour la Ville de Bordeaux et à prendre en compte les évolutions de cotisations correspondantes.

Le tableau annexé à la présente délibération recense l'ensemble des organismes pour lesquels la Ville de Bordeaux cotiserait au titre de l'exercice 2020. Par rapport à l'année 2019 les principales évolutions sont les suivantes :

Année	Nombre d'organismes	Montant
2019	70	423 707 €
2020	74	426 909 €
Evolution	+ 5,7 %	+ 0,75 %

Pour 2020, le nombre d'organismes pour lesquels une cotisation sera versée évolue légèrement passant de 70 structures à 74 (soit +5,7%). Le montant total des cotisations qui sera versé au titre cet exercice est en légère augmentation de 0,75% par rapport à 2019, passant de 423 707€ à 426 909 € (+ 3 202 €).

S'agissant des nouvelles adhésions, 7 organismes sont concernés, représentant un montant global de 3 775 € :

- **ANDEV :**
L'ANDEV, association nationale des directeurs et des cadres de l'Education des Villes et des collectivités territoriales, favorise les échanges entre professionnels de l'éducation confrontés aux mêmes préoccupations dans le champ éducatif. Adhérer à cet organisme permet à la Ville de Bordeaux d'étendre son champ de connaissances des bonnes pratiques, de progresser en découvrant ou en confrontant ses méthodes et idées avec celles d'autres collectivités soumises aux mêmes questionnements, et ainsi de produire un meilleur service public de l'Education.
La cotisation 2020 pour cet organisme s'élève à 200€.

- **ACCESSIJEUX :**
Cette association est spécialisée dans le jeu de société accessible aux déficients visuels, en proposant des adaptations aux jeux classiques grands publics : ajout de textes en braille, en gros caractère, de textures différentes, transformation des pions, etc. L'adhésion est nécessaire pour pouvoir acheter des jeux adaptés

auprès de cette association. Cela permettra de proposer davantage de jeux accessibles à la bibliothèque et ainsi, de continuer à développer notre offre en direction des personnes handicapées.

La cotisation 2020 pour cet organisme s'élève à 50€.

- ALF (Association des Ludothécaires de France) :
L'adhésion à cette association permettra de bénéficier de partages d'informations dans le domaine du jeu, de partage de données de catalogage (afin de récupérer des notices bibliographiques), mais aussi d'accéder à des formations thématiques importantes afin de proposer de la médiation autour du jeu de qualité aux publics des bibliothèques.
La cotisation 2020 pour cet organisme s'élève à 80€.
- CRTNA (Comité Régional du Tourisme Nouvelle Aquitaine) :
Adhérer au Comité régional du tourisme en Nouvelle Aquitaine (collège 3 des sociaux professionnels) permettra de bénéficier d'un accompagnement privilégié dans le développement de l'offre à destination des touristes. Cela permettra aussi de participer à des actions de promotion et des événements organisés par le CRT, et d'accéder aux données de son Pôle observatoire et prospective.
La cotisation 2020 pour cet organisme s'élève à 245€.
- HANDICAP NOUVELLE AQUITAINE :
Le musée d'Aquitaine est très impliqué dans la prise en compte du handicap, notamment avec la création du nouveau parcours visio tactile qui jalonnait les salles permanentes fin 2020.
La cotisation 2020 pour cet organisme s'élève à 100€.
- ANEV (Association Nationale des Elus de la Vigne et du Vin) :

L'ANEV se mobilise pour valoriser et défendre les territoires viticoles. Associée à de nombreux combats du monde vitivinicole, elle se positionne comme un espace de réflexion sur la place du vin dans notre société.
La cotisation 2020 pour cet organisme s'élève à 1 100€.
- OIDP (Observatoire International de la Démocratie Participative) :

L'Observatoire International de la Démocratie Participative (OIDP) est un réseau international ouvert à toutes les villes, organisations et centres de recherche souhaitant connaître, échanger et mettre en œuvre des expériences en matière de démocratie participative au niveau local. Le réseau est né en 2001 dans le cadre des projets de coopération décentralisée du programme URB-AL de la Commission Européenne et a été officiellement constitué en novembre de cette année lors de la 1^{ère} Conférence de l'OIDP. Depuis 2006, l'OIDP travaille en collaboration avec l'organisation Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU).
La cotisation 2020 pour cet organisme s'élève à 2 000€.

En regard de ces nouvelles adhésions, il est proposé de ne plus procéder au versement des cotisations pour les 3 organismes ci-dessous, à savoir :

- L'Association nationale des élus du sport (faible bénéfice réel retiré de cette adhésion) ;
- Abelos association (changement de système intégré de gestion de bibliothèque) ;
- Digital Aquitaine – Club commerce connecté (pas de plan d'action partenarial prévu en 2020) ;

Au regard des modalités d'indexation et de l'impossibilité pour certains organismes de confirmer, dans l'attente de l'adoption de leur budget, le montant exact de la cotisation 2020 qui sera adressée à la Ville de Bordeaux, certains des montants proposés présentent un caractère prévisionnel. De ce fait, dans le cadre du paiement des cotisations 2020, il est admis que seront à régler les montants mentionnés sur les appels à cotisations (dès lors qu'ils respecteront les modalités prévues dans le cadre de l'adhésion de la Ville de Bordeaux) et qui pourront par conséquent être différents de ceux mentionnés dans l'annexe jointe à la présente délibération. Un compte-rendu des cotisations exécutées sera joint dans le cadre du compte administratif 2020.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis :

- Approuver l'adhésion de la Ville de Bordeaux aux 7 nouveaux organismes présentés dans le présent rapport,
- Approuver la reconduction de l'adhésion de la Ville de Bordeaux auprès des associations et des différents organismes présentés en annexe de la présente délibération,
- Autoriser Monsieur le Maire à accomplir toutes formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération,
- Approuver le versement aux organismes concernés par la présente délibération les montants correspondant aux appels à cotisations transmis par les organismes dès lors qu'ils respectent les modalités prévues ;

Les dépenses correspondantes au versement des cotisations seront imputées en fonction des domaines concernés sur le budget 2020, au chapitre 011 – compte 6281.

ADOpte A L'UNANIMITE DES VOTANTS

ABSTENTION DU GROUPE RASSEMBLEMENT NATIONAL-SIEL

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 2 mars 2020

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Jean-Pierre GUYOMARCH

VILLE DE BORDEAUX - COTISATIONS AUX ORGANISMES 2020 - ANNEXE

	DIRECTIONS	ORGANISMES	Montants prévisionnels 2020 en €
CABINET	BX- A Communication	APACOM	450,00
		COMMUNICATION PUBLIQUE	950,00
	BX- A Rel. internationales	A.I.M.F.MAIRES RESPONSABLES METROPOLES FRANCOPHONES	6 920,00
		SO COOPERATION	1 500,00
CITES UNIES FRANCE		14 824,00	
EDUCATION, SPORTS ET SOCIETE	BX- E Dir. Vie ass. Enfance	COMITÉ FRANÇAIS POUR YAD VASHEM	1 000,00
		UNICEF	200,00
		RNMA	579,00
	BX- E Dir. Education	ANDEV	200,00
BX- E Vie sportive	ASSOCIATION NATIONALE DES ELUS DU SPORT	<i>non reconduit</i>	
AFFAIRES CULTURELLES	BX- F Base sous marine	WAC	50,00
		ASTRE (ex RESEAU FUSEE)	150,00
	BX- F Conserva. Nat. Région	ANPAD	30,00
		HALLE DES DOUVES	30,00
		CONSERVATOIRES DE FRANCE	170,00
	BX- F Dir. Etab. Culturels	SITES ET CITES REMARQUABLES DE France	4 800,00
		FRENCH REGIONAL AMERICAN MUSEUM EXCHANGE	6 500,00
		FONDATION DU PATRIMOINE DELEGATION AQUITAINE	1 100,00
	BX- F Dir. Jardin botanique	BOTANIC GARDEN CONSERVATION INTERNATIONAL	575,00
		CONSERVATOIRE BOTANIQUE SUD- ATLANTIQUE	1 360,00
		CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS D'AQUITAINE	60,00
		ICOM	620,00
		JARDINS BOTANIQUES DE FRANCE ET DES PAYS FRANCOPHONES	160,00
		SOCIETE NATIONALE D'HORTICULTURE DE FRANCE (SNHF)	351,00
		AMCSTI	180,00
		ARBA NA	130,00
		STE BOTANIQUE DU CENTRE OUEST	70,00
		BX- F Dir. Lecture publique	ABELOS ASSOCIATION
	HALLE DES DOUVES		30,00
	BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE D'INFORMATION - EUREKOI		450,00
	ASSOCIATION DES BIBLIOTHECAIRES DE FRANCE (ABF)		280,00
	COMITÉ FRANÇAIS DU BOUCLIER BLEU		190,00
	ASSOCIATION POUR LA COOPERATION DES PROFESSIONNELS DE L'INFORMATION MUSICALE		70,00
CINEMATHEQUE DU DOCUMENTAIRE	100,00		
IMAGES EN BIBLIOTHEQUES	420,00		
RESEAU CAREL	60,00		
FEDERATION DES MAISONS D'ECRIVAINS	100,00		
STE INTERNATIONALE DES AMIS DE MONTAIGNE	38,00		
ACCESSIJEUX	50,00		
ALF (Association des Ludothécaires de France)	80,00		

	DIRECTIONS	ORGANISMES	Montants prévisionnels 2020 en €
AFFAIRES CULTURELLES	BX- F Musée Art Contemp. CAPC	ASSOCIATION VIDEOMUSEUM	7 600,00
		ASTRE (ex RESEAU FUSEE)	950,00
		WAC	50,00
		ICOM	620,00
	BX- F Musée Arts Décoratifs	ICOM	620,00
		WAC	85,00
		ASSOCIATION VIDEOMUSEUM	950,00
		ASTRE (ex RESEAU FUSEE)	150,00
	BX- F Muséum histoire nat.	AMCSTI	350,00
		ICOM	620,00
	BX- F Musée d'Aquitaine	FÉDÉRATION DES ÉCOMUSÉES ET MUSÉES DE SOCIÉTÉ	950,00
		ASSOCIATION REGIONALE DES GRANDS ACTEURS DU TOURISME NOUVELLE AQUITAINE	650,00
		FRENCH LINES	120,00
		RESEAU AQUITAIN POUR L'HISTOIRE ET LA MÉMOIRE DE L'IMMIGRATION (RAHMI)	20,00
		ICOM	740,00
		COMITE REGIONAL DU TOURISME NOUVELLE AQUITAINE	245,00
		HANDICAP NOUVELLE AQUITAINE	100,00
	BX- F Musée des Beaux Arts	CLUB DES ENTREPRISES DE MERIADECK	100,00
		WAC	50,00
		COMITE FRANCAIS D'HISTOIRE DE L'ART	20,00
ICOM		620,00	
ASTRE (ex RESEAU FUSEE)		150,00	
SOLIDARITES ET CITOYENNETE	BX- O Dir. Dév. social	FORUM FRANCAIS POUR LA SECURITE URBAINE	5 440,00
		FRANCE MEDIATION	1 000,00
		GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC FONDS SOLIDARITE LOGEMENT	107 538,90
		ODAS	2 980,00
		RÉSEAU DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES POUR UNE ECONOMIE SOLIDAIRE	750,00
		INTER-RESEAUX DES PROFESSIONNELS DSU	600,00
	BX- O Dir. Pôle seniors	RESEAU FRANCOPHONE VILLE AMIES DES AINES	1 260,00
	BX- O Gestion DGSC	RESEAU FRANCAIS DES VILLES SANTE DE L'OMS	1 282,00
		ASSOCIATION MEDiateurs COLLECTIVITES TERRITORIALES - AMCT	200,00
		INSTITUT DES AFRIQUES	1 000,00
EUROPEAN COALITION OF CITIES AGAINST RACISM (ECCAR)		1 000,00	
HAUTE QUALITE DE VIE	CAC Lycée horticole	UNION NATIONALE RURALE EDUCATION PROMOTION (UNREP)	7 200,00
	CAD Dir énergie écolo dév	AGENCE LOCALE DE L'ENERGIE ET DU CLIMAT	4 000,00
		ASSOCIATION FRANCAISE DE L'ECLAIRAGE	1 200,00

	DIRECTIONS	ORGANISMES	Montants prévisionnels 2020 en €
VALORISATION DU TERRITOIRE	DBD Dir urba pat paysages	ABFPM - ASSOCIATION DES BIENS FRANCAIS PATRIMOINE MONDIAL	3 000,00
		CAUE (CONSEIL ARCHITECT URBANI ENVIRON 33)	500,00
		I.C.O.M.O.S.	3 000,00
		ORGANISATION DES VILLES DU PATRIMOINE MONDIAL	10 000,00
	DBC2 Serv. Rénovation Urbaine	COM'PUBLICS	1 210,00
VALORISATION DU TERRITOIRE	DCA Dir dév économique	ALLIANCE NATIONALE DES VILLES D'INNOVATION POUR L'EMPLOI	6 701,29
		INVEST IN BORDEAUX	76 225,00
		NOS QUARTIERS ONT DES TALENTS	8 970,00
		DIGITAL AQUITAINE - CLUB COMMERCE CONNECTE	<i>non reconduit</i>
		ASSOCIATION NATIONALE DES ELUS DE LA VIGNE ET DU VIN (ANEV)	1 100,00
	DCE Dir coop. partenariats	AFCCRE	9 929,00
		EUROCITIES	8 150,00
SECRETARIAT GENERAL	IAC Service coord appui	ASSOCIATION DES MAIRES DE LA GIRONDE	66 800,00
		FRANCE URBAINE	33 285,85
PROXIMITE ET RELATIONS AVEC LA POPULATION	BX- D Dir. Proxi. Territor	OBSERVATOIRE INTERNATIONAL DE LA DEMOCRATIE PARTICIPATIVE (OIDP)	2 000,00
TOTAL			426 909 €